



1

PI 4894
 Dépôt : M. Jos Scheuer
 19.06.2002

Motion (4894)

La Chambre des Députés,

- considérant que l'école publique se doit d'assurer une formation morale et sociale de qualité à tous les élèves;
- persuadée qu'un enseignement de qualité ne peut se faire que si les enseignants ont la possibilité de suivre des formations initiales et continues ;
- constatant que les enseignants du cours de formation morale et sociale ont suivi avec assiduité et enthousiasme une telle formation continue portant sur 120 heures pendant l'année scolaire de 2001/2002;
- se félicitant qu'un suivi à cette formation de 120 heures soit offert à ces enseignants pendant l'année scolaire 2002/2003 ;
- s'étonnant du fait que les enseignants des cours de formation morale et sociale se sont vu refuser la permission de poursuivre cette formation continue par les services du Ministère de l'Education nationale avec l'argument formaliste que tout enseignant n'a droit qu'à 40 heures de formation continue par an ;
- soucieuse de garantir aux élèves de l'école publique la meilleure formation morale et sociale possible,

invite le Gouvernement

- à permettre aux enseignants du cours de formation morale et sociale en question de poursuivre en 2002/2003 la formation continue entamée pendant l'année scolaire courante,
- à organiser régulièrement des cours de formation continue pour tous les enseignants concernés.

L. Err

Marc Zanussi
M. Delvaux
Jean MICHAUX

Jos Scheuer
Ben Fayot